

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la CNPS informe ses partenaires et assurés sociaux que suite aux mesures économiques, sociales et humanitaires prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19, il est arrêté ce qui suit :

- **Pour les employeurs :**

- Le report **sans pénalités de retard**, du paiement des cotisations sociales des mois de **mars, avril et mai 2020** ;
- Le report au **30 juin 2020** du dépôt de la DISA 2019 ;
- La suspension de tous les contrôles dans les entreprises.
- Toutefois, les déclarations de cotisations sociales se rapportant aux périodes ci-dessus mentionnées peuvent être effectuées par les canaux habituels (e-cnps, WhatsApp...). De même, les employeurs qui ne souhaitent pas accumuler des arriérés de cotisations peuvent également poursuivre le paiement de leurs cotisations en privilégiant les paiements par virement.

- **Pour les assurés sociaux :**

- Le maintien des paiements de toutes les prestations servies ;
- Le report de **trois (03) mois du délai de prescription** pour les dossiers de prestations sociales dont les échéances de dépôt tombent aux mois de mars, avril et mai 2020.

En outre, La Direction Générale de la CNPS invite ses partenaires et assurés sociaux à limiter leurs déplacements vers ses services et contacter leur agence de rattachement, pour les déclarations sociales (cotisations sociales CNPS/CMU...), la transmission de documents et les réclamations, en faisant usage des canaux ci-après :

- Le portail e-CNPS (adresse : e.cnps.ci) ;
- Les adresses électroniques : info@cnps.ci ou ecnps@cnps.ci ou ag.localisationdel'agence@cnps.ci (Ex. Agence de Cocody : ag.cocody@cnps.ci);
- La chaîne WhatsApp au +225 54 57 57 57 ;
- Le Centre de Contact au 00225 20 25 21 00 (du lundi au vendredi de 08 H à 14 H).

Une équipe dédiée prendra en charge toutes vos demandes et réclamations à travers les canaux sus mentionnés en vue de vous donner les réponses appropriées dans les meilleurs délais.

La CNPS, reste engagée aux côtés du Gouvernement pour faire barrière à la propagation de la pandémie COVID-19.

La CNPS, votre partenaire pour la vie.

Fait à Abidjan, le 14 AVR 2020

